

KPAKPATO



LORS DE SON PASSAGE AU GRAND HAMANIEH



VAÏ DE DIANÉ
d é v o i l e
le projet du
C O N S E I L
S U P E R I E U R
D E S I V O I R I E N S
A L'ETRANGER

PERIODIQUE
D'INFORMATION
DES IVOIRIENS
DE FRANCE
DU 28 JUIN 1997

46
Paris
5,00 F

G A S O I L S

LES POINTS SHOW
DE LA CAPITALE

DANS CE NUMERO, ON DIT QUOI ?

GRAND HAMANIEH

3

LE C.S.I.E. UNE CHANCE POUR LES IVOIRIENS

Nombreux sont aujourd'hui les Ivoiriens qui résident à l'étranger. Regrouper dans une multitude d'associations, ils ne peuvent faire entendre leurs voix.

Au regard de cette situation, certains ont pris l'initiative de créer un Conseil Supérieur des Ivoiriens de l'Etranger (CSIE).

Afin de mieux connaître ce projet, nous avons reçu les coordonateurs au GRAND HAMANIEH

LES GASOILS A PARIS

7

LES ELEPHANTS MARQUENT LEUR TERRITOIRE

Paris est une ville qui fait rêver le monde entier. Les Ivoiriens essaient de transposer l'ambiance des bords de la Lagune Ebrié sur les berges de la Seine. Avec Lasso, faisons une virée dans ce Paris particulier.

AVIS ET COMMUNIQUE.....8

LES GASOILS A PARIS.....8

EDITORIAL

L'oeuvre humaine a ceci de difficile qu'elle a la possibilité d'être jugée.

Si on ne veut pas avoir le regard des autres sur soi, en d'autres termes, laisser indifférent, il suffit de ne rien faire. Il n'y a que ceux qui ne font rien qu'on ne juge pas.

Entreprendre de vouloir réunir tous les Ivoiriens de l'étranger au sein d'une seule association telle semble être l'ambition de M. VAÏ DE DIANÉ.

Utopie ou réalité, nous évaluerons cela aux actes posés.

En ce qui nous concerne, à la différence de certains, nous soutenons cette action.

En effet, un de mes amis me répète souvent que nous sommes venus en France en détail et non en bétail. C'est un fait, mais il ne faut pas que nous oublions que le plus petit dénominateur que nous ayons en commun est notre nationalité ivoirienne.

Lorsque les Eléphants de Côte d'Ivoire disputent la Coupe d'Afrique, nous les soutenons tous que nous soyons de gauche ou de droite, du Sud ou du

Nord.

Pourquoi ne pas alors envisager de mettre en place une structure dont le seul objectif serait de défendre les intérêts des Ivoiriens à l'étranger.

On dit souvent que l'Ivoirien est compliqué ou difficile, qu'il souhaite vivre isolé, privilégiant ainsi l'individualisme.

C'est peut-être un choix de vie mais notre petite expérience

associative nous a montré que ceux qui avaient choisi ce mode de vie n'étaient pas en cohérence avec leurs actes.

On souhaite être isolé mais lorsqu'une difficulté ou un malheur survient, on se retourne vers la

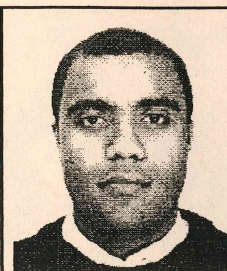
communauté qui, heureusement, manifeste toujours sa solidarité.

Est-ce que cela sera éternel?

Pour notre part, nous en doutons.

Avant qu'il ne soit trop tard, soutenons tout type d'actions allant dans le sens de l'unité.

Gommons nos "futiles" désaccords au profit d'une grande idée.



Christophe
AMANY

OTIMUM VOYAGES

Francis de SAHUET

89 rue Myrha
75018 PARIS

Tél: 01 53 09 91 92
Fax: 01 53 09 91 90

LE C.S.I.E. UNE CHANCE POUR LES IVOIRIENS

Nombreux sont aujourd'hui les Ivoiriens qui résident à l'étranger. Regrouper dans une multitude d'associations, ils ne peuvent faire entendre leurs voix.

Au regard de cette situation, certains ont pris l'initiative de créer un Conseil Supérieur des Ivoiriens de l'Etranger (CSIE).

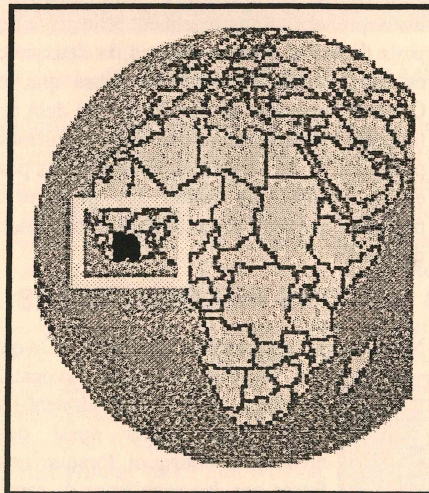
Afin de mieux connaître ce projet, nous avons reçu les coordinateurs au GRAND HAMANIEH

Etre l'interlocuteur unique des Ivoiriens de l'étranger vis à vis des différentes autorités, tel pourrait être le principal objectif du Conseil Supérieur des Ivoiriens de l'Etranger. En ce samedi 9 juin 1997, l'initiative de la rédaction du KPAKPATO d'inviter une délégation parisienne du CSIE à venir s'exprimer devant ses invités était intéressante. Le GRAND HAMANIEH qui est un espace de dialogue et d'expression des leaders d'opinion se veut le lieu un lieu d'échange aussi. Ce sixième GRAND HAMANIEH était le premier à recevoir un invité non-lyonnais.

En effet M. VAÏ DE DIANÉ qui conduisait la délégation est un chef d'entreprise installé à Paris. C'est lui qui est à l'origine de ce projet. Ambitieuse idée que celle de vouloir réunir les Ivoiriens de l'étranger. Entouré par MM. GUÉBIÉ et TOURÉ, M. VAÏ a répondu pendant plus de deux heures aux questions de la rédaction dans un premier temps puis à celles de la salle.

Nous vous livrons dans ce qui suit quelques extraits des interventions face à la rédaction. Pouvez-vous nous présenter et faire l'historique du projet de Conseil Supérieur des Ivoiriens à l'Etranger.

M.VAÏ: A ce jour partout où se trouvent des populations qui se sont déplacées, il y a eu le souci de s'organiser. Nous sommes dans une société moderne qui se globalise qui traite les problèmes en un seul tenant. Nous nous sommes dit, nous Ivoiriens allons-nous rester muets face à cette organisation? Au travers des dernières élections en Côte d'Ivoire, il y a lieu d'avoir le souci majeur de vouloir regrouper les Ivoiriens à l'intérieur d'une organisation. Regrouper pour aller au delà des associations. A ce jour, la Côte d'Ivoire compte dans l'Hexagone plus de deux cents associations. Nous souhaitons que nous allions au delà des associations. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire compte à travers le monde



plus de 216.000 de ses concitoyens. En 1960, on ne comptait qu'à peine 300 Ivoiriens stagiaires en France contre, nous dit-on, 76.000 aujourd'hui. Essayons de nous organiser pour mieux percuter nos difficultés actuelles. Le souci de nous regrouper vient du fait que de plus en plus les Ivoiriens qui viennent, qui émigrent ont la volonté de

s'établir dans le pays d'accueil. C'est le cas de beaucoup d'entre nous. A ce titre nous disons que pour rentrer en conformité avec beaucoup de situations, il y a lieu d'avoir un Conseil. Ce Conseil va avoir des objectifs.

TROIS OBJECTIFS MAJEURS

Le premier objectif majeur du Conseil doit être le règlement de nos problèmes sociaux. Un exemple concret est celui de l'hébergement, l'accueil. Lorsque nous arrivons, nous sommes, pour la plupart d'entre nous, désemparés. Il existe aussi des problèmes de santé à régler alors que nous n'avons pas obtenu les différents droits au niveau des pays d'accueil. Nous pensons qu'il faut qu'il y ait un organe qui nous aide et prendra en compte nos situations individuellement. Ce qu'il faut comprendre aujourd'hui, c'est que nos associations sont épuisées et pour des problèmes d'ordre individuel, il faudra qu'il y ait un interlocuteur institutionnel.

Le deuxième objectif que je citerai est celui d'ordre juridique. Comment être en conformité avec les droits des pays d'accueil? Problème juridique à régler face à la peine que nous avons de voir chaque fois nos frères et sœurs menottés partir. Tous les jours que le bon Dieu a créé un Ivoirien est en partance pour la Côte d'Ivoire. Au nom de la liberté, au nom du fait qu'il ait dit un jour, je vais tenter ma chance, on l'enchaîne comme à l'époque de l'esclavage. Nous disons: plus jamais ça. Pour cela, il faudrait que nous parlions d'une seule voix. Si vous vous souvenez bien en 1975, la Côte d'Ivoire a signé des accords avec la France qui stipulent que tout Ivoirien ayant passé au minimum trois années ici a droit à sa carte de séjour de dix ans. A ce que je sache, à ce jour, nous n'avons pas fait parler ce droit par manque d'initiative. Ce que nous oublions, nous Ivoiriens, c'est que l'initiative en matière de gestion individuelle doit toujours venir de nous et non des pouvoirs publics. On entend souvent la phrase: mais que fait l'Etat? Mais on oublie que pour que l'Etat réagisse, il faut qu'il y ait un seul interlocuteur, non deux cents ou six cents à travers le monde. A partir de ce moment nos problèmes peuvent être négociés et traités. Cela constitue une bonne raison de la création de ce Conseil Supérieur.

Troisième raison de la création de ce Conseil, c'est que pour l'essentiel, nous sommes des immigrés. Moi je suis un immigré, je suis chef d'entreprise. Je souhaite que si la Côte d'Ivoire désire être gagnante il faut qu'elle le soit en agissant partout où il y a nos frères en créant un lobby. Pour créer ce lobby, il faut que les Ivoiriens s'intéressent à la création entrepreneuriale. Pour cela, il faut qu'il y ait des repères. Une institution doit être capable

de déclarer: Vous souhaitez vous installer en France, en Angleterre, aux Etats Unis, au Burkina, faites ceci vous allez gagner de l'argent. Par exemple en étant dans les agrumes, vous allez créer des emplois en Côte d'Ivoire depuis la culture maraîchère jusqu'à ceux qui vont emballer. Soyons stratégiques par l'économie. Aujourd'hui, il existe d'énormes possibilités que pourraient nous offrir les pays d'accueil, les institutions internationales ou la Côte d'Ivoire. Il faudra que quelqu'un dise à Paris ou à Lyon, voilà des dossier, il faut les remplir de telle ou telle manière. C'est une des raisons pratiques du Conseil. Le Conseil doit aller au delà des associations et des partis politiques. Nous sommes à l'étranger, il faut donc pour beaucoup d'entre nous rentrer, rentrer dans la dignité, la liberté, rentrer et s'insérer dans les différents tissus sociaux là-bas. Pour cela, il est nécessaire qu'il y ait un organe qui soit à Abidjan qui permette à M. KOUAKOU, par exemple qui rentre à Abidjan en provenance de Lyon, et qui a un problème d'hébergement de pouvoir régler celui-ci en lui indiquant les différentes possibilités.

TROP D'IVOIRIENS SE SONT FAITS "PLUMER"

Combien d'Ivoiriens parmi nous se sont fait "plumer" parce qu'un jour ils ont souhaité acheter un logement. En fait, il n'y a jamais eu de logement et pourtant ils l'ont payé. Il existe aussi beaucoup d'Ivoiriens qui à travers des créations entrepreneuriales avec nos frères sur le terrain se sont fait "plumer" parce que pour ceux qui sont restés sur place, les Ivoiriens qui viennent de l'Europe sont "bourrés" d'argent. Nous avons de grands problèmes de communication entre nos frères qui sont là-bas et nous qui sommes à l'étranger. Pour éviter ces difficultés, il faudra qu'il existe un organe représentatif reconnu par les autorités de Côte d'Ivoire, la convention de Genève.

La structure que nous souhaitons mettre en place travaillera dans l'intérêt supérieur de ceux qui vivent à l'étranger et appartiendra aux Ivoiriens qui vivent en dehors de la Côte d'Ivoire depuis au moins six mois. Elle traitera d'égal à égal avec les autorités du pays d'accueil.

RESTAURANT LA BACHE BLEUE

47bis rue Boinod
75018 PARIS
Tel: 01 46 06 17 22/01 40 25 97 20
Métro: Simplon



Une partie des participants pose pour la photo souvenir

Dans les raisons ayant entraîné la création de cette structure vous avez évoqué les élections présidentielles de 1995 en Côte d'Ivoire qui ont créé une fracture. D'autre part, vous avez dit qu'il existe plus de deux cents associations en France. Au regard de tout cela, est-ce que le Conseil Supérieur des Ivoiriens à l'Etranger n'est pas une utopie?

M. VAI: Il faut toujours une part de rêve pour gagner. Celui qui ne rêve pas ne peut pas gagner. Oui les associations ont leur importance en France et à travers le monde. Oui, les Ivoiriens à travers leur positionnement d'ordre ethnique ou régional ont créé une certaine fracture. Même nous qui sommes à l'étranger devons apprendre à être solidaires dans l'union, c'est notre solidarité qui va nous sauver. Moins nous serons solidaires, moins nous serons compris, aussi bien par nos frères qui vivent là-bas que par nos pays d'accueil. Nous sommes à deux vitesses. La première incompréhension qui existe est celle entre les pays d'accueil et nous-mêmes, la deuxième est entre nous Ivoiriens. Je pense que le Conseil Supérieur en se plaçant au delà de tout cela va permettre de traiter les problèmes pratiques. C'est parce que, nous n'avons pas eu la volonté de traiter les problèmes pratiques que nous sommes dans cette grande difficulté.

SOYONS PRAGMATIQUES

Nous avons, aujourd'hui, la chance d'avoir une batterie de jeunes avocats. Pourquoi ne nous défendraient-ils pas? Nous avons aussi des médecins. Pourquoi lorsque nos frères ont des problèmes de santé n'iraient-ils pas vers eux? M. KOUADIO s'installe en fruits et légumes à Lyon, il faudrait que notre citoyenneté nous amène à aller faire nos achats chez lui. C'est ce que nous n'avons jamais fait et c'est pour cela que les autres se sont toujours retrouvés ga-

gnants. Les Chinois sont arrivés après nous mais ils sont organisés en lobby aussi bien social que juridique, qu'économique parce qu'ils ont été pragmatiques. Quant à nous, nous avons traité les problèmes à la surface toujours en termes de politique. Celui-là, il vient du Nord donc il n'est pas avec moi. Il faut qu'à l'étranger, nous traitions nos problèmes de manière pratique en prenant à bras le corps nos préoccupations de tous les jours. C'est en cela que je dis que le Conseil Supérieur est un organe pratique. Ce n'est pas une structure politique. Par exemple, à Lyon, nous n'avons pas une salle de la culture où les frères et soeurs pourraient faire les mariages les week-end, se réunir. Elle n'existe pas parce que nous travaillons seuls. Le représentant du Conseil Supérieur doit prendre à coeur les soucis d'organisation de nos frères. J'apprends ce soir que nous avons perdu un frère. Il faut, peut-être, faire partir le corps. Il faut que nous cotisions encore nos cent Francs. Le Conseil Supérieur aura une caisse sociale qui permettra de s'inscrire dans les différentes caisses qualitatives dans le monde où résident des Ivoiriens. Garantir les problèmes de rapatriement de corps nous est cher. Moi, je suis un immigré, j'ai toute ma famille ici, peut-être que je vais mourir ici. Mais avant tout, vivons bien où nous sommes, c'est pour cette raison que je dis que le Conseil Supérieur va nous aider. Ce n'est pas une utopie.

M. GUÉBIÉ: Autant la mise en place des diverses associations régionales en France a été un acte volontariste, autant la mise en place du CSIE est aussi un acte volontariste d'aller au delà de ces associations. Nous constatons tous les jours qu'elles ont atteint leurs limites. C'est bien déjà ce qu'elles font car elles règlent le problème épineux de l'expédition de nos corps. Aller au delà, c'est à dire dépasser ces associations et se faire entendre d'une seule voix au niveau des autorités françaises est l'objectif essentiel du Conseil Supérieur.

M. VAI: Je dirais aussi que l'exemple est patent au niveau des enfants. Avons-nous

organisé des colonies de vacances d'échange pour nos enfants? Non, pourtant cela est aussi un aspect culturel important.

Avec le CSIE, quel type d'organisation envisagez-vous, fédérale par exemple? Comment sera financée cette structure? Quel rapport aurez-vous avec les partis politiques?

M. VAI: Chaque pays où il y a une ambassade de la Côte d'Ivoire constituera une délégation. Dans toutes les régions où il y a un consulat, il y aura une représentation du Conseil Supérieur. C'est le cas par exemple de Lyon. Le siège du CSIE est, à l'instar des pays qui l'ont déjà fait, situé dans le pays d'origine. Il sera donc en Côte d'Ivoire. L'Etat ivoirien sera donc cosignataire de la création de ce Conseil afin qu'il devienne une institution à part entière de la Côte d'Ivoire. Vous me demandez également comment le CSIE sera budgété parce que l'argent est le nerf de la guerre.

LES FINANCEMENTS EXISTENT

C'est vrai qu'à première vue, on peut se dire que c'est un souci majeur. Un fois que l'acte fondateur sera signé par l'Etat ivoirien, il y a une péréquation que tout le monde connaît en matière de budget qui va immédiatement à destination du Conseil comme les autres conseils que l'Etat ivoirien a créés. Les deuxièmes fonds viendront du Haut Commissariat aux Réfugiés de Genève. Il s'agit d'une dotation importante en rapport avec le nombre de personnes vivant à l'étranger. Si nous déclarons que nous sommes 200.000, ils ont leur mécanisme de péréquation également qui donnera une certaine somme. Le troisième budget sera l'allocation donnée par les pays d'accueil. En France, par exemple, l'Assemblée Nationale et le Sénat budgette les associations d'une telle nature. Le Conseil de l'Europe le fait aussi. De même, L'ONU et l'UNESCO le font aussi. S'il existe un déficit au niveau des associations, c'est que nous ne frappons pas aux bonnes portes. Le CSIE va aider à travers sa politique vis à vis des associations qu'elles obtiennent des dotations, c'est important. Ce n'est pas la carte de membre annuel qui financera mais il y en aura. Je prends le cas de la France, il y aura une agence immobilière qui traitera uniquement les problèmes de logements des Ivoiriens. La personne s'occupant du dossier des hébergements doit être en relation avec les pouvoirs publics. Nous aurons des relations

avec les partis politiques, c'est de droit. Partis politiques dans les pays d'accueil, c'est une obligation. Nous allons aussi travailler avec le Sénat français, c'est une obligation puisque le Conseil supérieur français est une émanation du Parlement français, ils sont hébergés au Ministère des Affaires étrangères ici. Je vous rappelle que le Conseil Supérieur français est une longue tradition puisqu'il a 51 ans d'existence.

Vous comprenez que c'est un souci majeur et impérieux que d'avoir ce Conseil Supérieur des Ivoiriens de l'Etranger. L'Etat Ivoirien nous attend à ce tournant, il nous faut donc aller au delà des clivages pour créer cette solidarité.

En général, l'initiative dont vous nous parlez a pour origine l'Etat. Aujourd'hui, avez-vous des contacts avec l'Etat ivoirien? N'avez-vous pas outrepassé certaines prérogatives?

M.VAI: Pour créer un Conseil Supérieur,

l'Ambassadeur. Avec la création du Conseil Supérieur, nous avons l'impression que l'Ambassadeur aura un rôle simplement diplomatique. Avez-vous des contacts avec lui? D'autre part, il semblerait qu'il ait souhaité lors de sa rencontre avec les Ivoiriens à l'Orée du bois à Paris que ceux-ci se réunissent. Y-a-t-il adéquation entre ses propos et votre initiative?

M.VAI: Les différents Ambassadeurs de la Côte d'Ivoire à travers le monde ont le souci de voir les Ivoiriens se rassembler. M. Jean Marie KACOU GERVAIS en accueillant les Ivoiriens à la porte Maillot a eu ce souci de voir les Ivoiriens se rassembler, il a déclaré qu'il souhaitait n'avoir qu'un seul interlocuteur.

OUI A L'APPEL DE LA PORTE MAILLOT

C'est ce que nous appelons aujourd'hui, "l'appel de la porte Maillot". L'interlocuteur doit-il être une fédération des associations ou une seule personne ou une interlocuteur confidentiel? En ce qui me concerne, je pense que interlocuteur doit être celui de tous les Ivoiriens, il n'y a pas deux Ivoiriens. A ce titre, il faut que nous soyons représentés par une structure. Un fois les consultations terminées, si vous en êtes d'accord à travers le monde l'acte fondateur sera posé. La délégation française prendra contact avec M. KACOU GERVAIS. Je ne pense pas que l'Ambassadeur se restreindra à son rôle diplomatique. L'Ambassade a

ses services. Le délégué français sera en étroite collaboration avec l'Ambassadeur pour traiter ensemble des dossiers épineux. A ce que je sache lorsque quelqu'un doit être expulsé, il passe devant l'Ambassadeur, les menottes aux poignets. Demain, nous demanderons qu'il ne rentre plus dans notre Ambassade ainsi. Lorsque je vois cela, j'ai les larmes. C'est cela la liberté et la dignité rendue. Personne ne revendiquera cela à notre place.

M. TOURÉ: Pour revenir à votre question, lorsque l'Ambassadeur a vu que toutes les associations présentes à l'Orée du bois étaient au nombre de deux cents, il a réalisé que nous étions divisés alors que l'objectif est de construire une Côte d'Ivoire une et indivisible. L'idée qui a germé chez les Ivoiriens et chez M. VAI de prendre l'Ambassadeur au mot en s'unissant et en dépassant les clivages.

Vous avez donc répondu à l'appel de la



Christophe AMANY et Laurent ORIA ont interrogé les invités du sixième GRAND HAMANIEH

l'initiative vient toujours des populations. Je rappelais auparavant que nous avons toujours tendance à dire, il faut l'Etat mais c'est à nous d'abord de prendre l'initiative. A nous de fournir un cahier des charges que l'Etat ivoirien entérine. C'est avant tout une démarche des Ivoiriens qui vivent à l'extérieur. Si par exemple l'Etat ivoirien prend l'initiative de créer un Conseil Supérieur, vers qui va-t-il aller? Les associations qui vivent à l'extérieur mais lesquelles? C'est à nous de nous regrouper et à aller ensuite vers l'Etat ivoirien. A ce jour, il faut éviter de mettre la charrue avant les boeufs. Je ne peux prendre contact avec l'Etat ivoirien avant d'avoir consulté les Ivoiriens. C'est pour cette raison que je viens vers vous et je dis mes frères créons l'union dans la solidarité. A ce titre la Côte d'Ivoire va nous aider. Les institutions au niveau international pourront nous aider.

Aujourd'hui, l'interlocuteur principal est

Porte Maillot.

M. TOURÉ: Pas forcément, il s'agit plutôt d'un complément à l'appel.

M.VAI: Je dirais qu'avant la Porte Maillot, le Président Henri KONAN BÉDIE lors de sa conférence avec les Ivoiriens à Maseran avait eu le souci de voir les Ivoiriens s'organiser. Personne ne l'a écouté à l'époque. L'appel de l'Ambassadeur n'a fait qu'entériner ses propos.

Envisagez-vous une représentation des Ivoiriens de l'étranger dans les institutions au pays à l'Assemblée Nationale ou au Conseil Economique et Social?

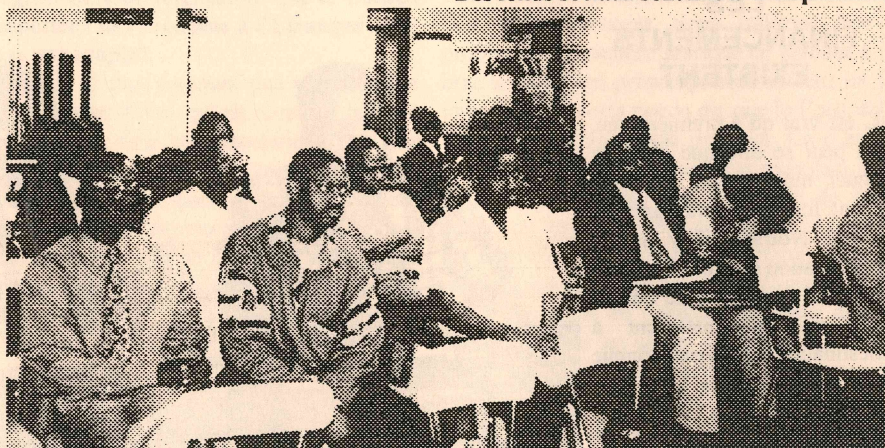
M.VAI: Il faudrait que nous ne mettions pas ce problème en avant car nous allons tuer nos préoccupations de tous les jours. Avant d'avoir cette ambition il est nécessaire que nous soyons d'abord reconnus. Nous n'existons pas. L'idée est intéressante. De plus lorsque l'Etat ivoirien signera l'acte fondateur les Ivoiriens de l'étranger seront représentés de facto dans les institutions du pays. Nous pourrions alors être consultés dans le cadre des orientations stratégiques en termes économiques. Notre souci est aussi d'envisager notre retour grâce à un meilleur aménagement du territoire en notre faveur. Je dis que les progrès économiques et financiers de demain de la Côte d'Ivoire sont dans la richesse de ses résidents à l'extérieur. Les jeunes travailleurs dans les domaines spécifiques sont bien formés et aguerris. Pourquoi ne pas les prendre ici et là?

Les Ivoiriens qui souhaitent passer des concours ivoiriens sont obligés de se rendre en Côte d'Ivoire. Pouvez-vous envisager dans vos projets d'organiser des sessions en France?

M.VAI: Oui c'est un problème qui est en voie de trouver une solution. Vous posez là un problème épineux. Il faut payer son billet d'avion pour aller passer le concours. Je disais qu'il ne devait pas y avoir des Ivoiriens à deux vitesses, ceux du territoire et ceux de l'étranger, nous sommes tous ivoiriens.

NOUS DEVONS POUVOIR PASSER LES CONCOURS A L'ETRANGER

Notre citoyenneté doit s'exprimer partout. A ce titre, partout où il y a un Ivoirien qui souhaite passer un concours, l'Ambassade doit le lui permettre. Cela fait partie de nos revendications. Si nous ne le revendiquons pas, personne ne le fera pour nous. Si nous ne revendiquons pas, par exemple, l'acte de 1975 qui dit que les Ivoiriens après un séjour de trois ans sur le territoire français ont droit à une carte de séjour et les différents accords privilégiés négociés par notre pays avec la France, personne ne le fera pour nous. Il faut que l'interlocuteur du Conseil Supérieur le leur rappelle. Vous seul, en tant qu'individu face à ce type de problème êtes impuissant. Avant hier, nous étions en réunion, lorsqu'on m'appelle pour me signaler qu'une jeune fille



Malgré l'heure tardive, les Lyonnais étaient présents en nombre

a été interpellée à la sortie d'un supermarché. Elle m'a contacté grâce au prospectus annonçant la réunion du 29 juin 1997. La jeune fille était alors au centre de rétention de Créteil. J'ai alors pris mon téléphone pour contacter le commissaire. Après discussion et certains rappels, cette jeune fille a été relâchée. Si elle n'avait pas ce bout de papier, elle serait à Abidjan, six jours plus tard.

REVENDIQUER OUI MAIS UNIS

M. TOURÉ: Vous avez touché un problème épineux. Je vous rappelle que dans les années 79, 80, 81, 82, certains concours administratifs se passaient dans les locaux de l'Ambassade. Effectivement ce système a été arrêté sans aucune explication. Il convient donc de le repenser.

Vous avez employé le terme d'Ivoiriens à deux vitesses. En abordant la question politique, on a remarqué lors des dernières élections que le code électoral

ivoirien accentue ses deux vitesses. En effet, les Ivoiriens doivent résider les cinq années précédant l'élections en Côte d'Ivoire avant de prétendre se présenter. Qu'en pensez-vous?

M.VAI: Un code électoral est valable pour une période donnée. Si nous sommes là c'est pour que nous élevions la voix afin que nos enfants ne soient pas traités de la sorte. Cela justifie la nécessité de l'union pour revendiquer nos droits. Nous pouvons le négocier. Peut-être que demain, grâce à vous, grâce à vos actions, nous pourrions avoir nos revendications écoutées.

M. GUÉBIÉ: C'est vrai que la notion d'Ivoirien à deux vitesses a été énoncée de façon maladroite sur la place publique. Il n'y a qu'un seul Ivoirien en Côte d'Ivoire mais s'il n'y a personne en face du pouvoir exécutif pour le contrer, nous serons souvent traités de la sorte. L'ivoirien est devenu majeur, il faut le prouver.

Des fonds sociaux sont mis à la disposition,

ceux-ci peuvent satisfaire une grande partie des étudiants que nous savons en difficulté ici. Cette somme n'est-elle pas un gâchis un peu inutile?

M.VAI: Je voudrais apporter une mise au point. Je ne représente pas ici l'Etat de Côte d'Ivoire, encore moins l'Ambassade. En revanche l'allocation des fonds sociaux accordée par le Président Henri KONAN BÉDIE est mise à la disposition de toute la Côte d'Ivoire. Il n'y a jamais eu d'allocation attribuée à une catégorie d'Ivoiriens. Les fonds sociaux ont une dotation annuelle de 500.000 FF renouvelable chaque année. A ce titre, les organisateurs avaient eu le souci d'aider in primo les étudiants en fin de cycle, ceux qui préparaient des thèses. Oui, il faut aider cette catégorie de frères. Nous sommes tous passés par là et je sais ce que cela coûte. Il faut que cette question intègre les préoccupations du Conseil Supérieur.

*GRAND HAMANIEH réalisé par
Christophe AMANY et Laurent ORIA*

Abonnez-vous à

KPAKPATO

*au prix de 25 F les cinq numéros
ou 50 F les onze numéros*

B.P. 8080

69376 LYON CEDEX 08

Tel / Fax : 04 72 35 19 24

Web

[http://ourworld.compuserve.com/
homepages/kpakpato](http://ourworld.compuserve.com/homepages/kpakpato)

E-Mail

10600.462@compuserve.com

LES ELEPHANTS MARQUENT LEUR TERRITOIRE

*Paris est une ville qui fait rêver le monde entier. Les Ivoiriens essaient de transposer l'ambiance des bords de la Lagune Ebrié sur les berges de la Seine.
Avec Lasso, faisons une virée dans ce Paris particulier.*

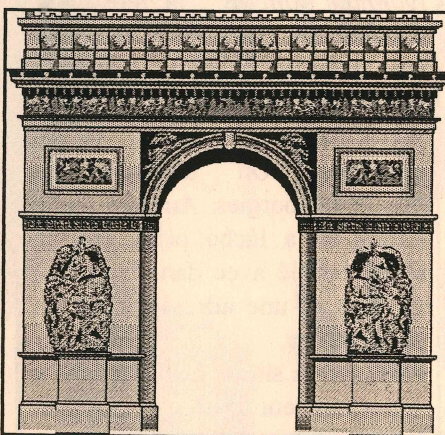
Les Ivoiriens sont formidables disait GTB (Georges TAHI BENSON).

En effet, créer en si peu de temps un cadre de convivialité sur les bords de la Seine relève du miracle. On peut, aujourd'hui, faire l'Ivoirien à Paris. C'est déjà une amorce. Tout commence par un scoop.

Samedi 15 juin 1997, Métro Château d'eau, il est 10 H 45, une marchande ambulante vend à la criée du placali. Pour 20 francs, vous êtes royalement servis dans une barquette. Du poulet, du crabe, du poisson sec, le tout dans une sauce djoungblé bien compacte. Quant au placali, du vrai, comme à Gagnoa. La vendeuse, une femme bété, fait son business. Je tombe des nus et ça c'est le départ.

Direction Château rouge, rue Myrha où Francis de SAHUET tient une agence: OPTIMUM voyage. Le chef des lieux est

absent mais Justin STANISLAS, lui est présent. Lasso, je te présente Yvonne, la reine du Clignancourt. Enchanté Madame, moi c'est Lasso du KPAKPATO. On s'invite à boire un verre sur la terrasse d'en face lorsqu'on



aperçoit Alpha BLONDY dans une Rover verte. Il est passé un peu trop vite. A la terrasse, on discute de l'éventualité de produire Justin STANISLAS en concert à Lyon. On échange les adresses et on avance. Château rouge, c'est avant tout le marché africain. Chez Gomon Exo, on trouve toute la nourriture ivoirienne: attoukpou de Dabou, banane poyo d'Agboville, gnagnan de Kpagbassou, etc..
-Et ça là c'est quoi?
-C'est apiti-boolo.
Une espèce de gâteau de banane

au riz cuit à l'étouffée qui assurait le petit déj' à l'époque de nos parents. Dire que cette "bouffe" est introuvable sur les marchés d'Abidjan, on peut se féliciter du génie des distributeurs. Je contiens à peine ma surprise lorsqu'à quelques mètres de là, une longue table jonche le trottoir. L'installation très prochaine d'un garbadrome n'est pas impossible. A Paris, on ne s'étonne plus de rien.

20 H 00, John et Lasso partent pour la virée nocturne. Première escale, le KALAKOUTA, 120 boulevard Magenta dans le 10ème. A KALAKOUTA, on entretient très vite la convivialité, pas de jambes croisées, pas de gros dos. Tout le monde est bleu, on picole et on bavarde! Un semaine plus tôt, le maquis était dans le noir. L'agent EDF était passé par là. On a dû boire la bière à la chandelle et écouter la musique sous piles Eveready. Charles KOUADIO n'a

RESTAURANT

LA GRILLADE

145 rue de Clignancourt
75018 PARIS

Tel 01 42 62 10 20
Contacter Cloclo Love
Métro Simplon

RESTAURANT

AU VILLAGE

27 rue Sauffroy
75017 PARIS
Tel 01 53 31 09 49
Métro Brochant

pu se retenir: "Même dans mon village Dimbokro là, y-a courant". On a un creux et le sympathique tonton des lieux nous conseille la Grillade ou la Bâche bleue. La première adresse est la bonne. Un café parisien avec un décor un peu sobre, du genre café de Provence. Deux filles sont au service et une clientèle d'habitues est au comptoir. Les notes spéciales de ce petit havre de paix sont les brochettes, de loin les meilleures de la capitale. Claudine les confectionne avec doigtée, Cloclo soigne sa clientèle avec délicatesse et on apprécie rapidement son amitié. La Grillade est gentille mais la Bâche bleue n'est pas loin. On pousse la curiosité. Surprise! Léopold BAH, un vieil ami. Celui-là même qui m'arrachait mes billes au cours moyen et me brimait pour mon pain grillé.

-Que fais-tu ici?

-Je suis chez moi.
 -Tu es le responsable?
 -Non je suis le patron.
 -Un plouc comme toi?
 -C'est vrai que je n'étais pas brillant à l'école mais j'ai trouvé ma voie et je dois avoir un peu plus d'argent que toi aujourd'hui.
 -Bref, on boit un verre! Champagne et à nos retrouvailles. La Bâche bleue sise rue Boinod est reconnue pour la saveur de son poisson braisé, à l'instar de sa consœur du boulevard GISCARD d'ESTAING d'Abidjan que le tout Abidjan connaît.

La voix devient grave et les réflexes maladroits. Une si belle journée ne saurait s'achever sans l'étape du Village. Là-bas, le soleil brille toujours et la fête est permanente. Tout en un: boire, manger, danser dans un cadre si agréable, le boss annonce lui-même ses convives. "Nos amis lyonnais sont là", la fête peut commencer. On descend en sous-sol aménagé pour la bringue, lumière tamisée, sonorité performante et ladies BCBG garanties. On dépense les dernières énergies. Au petit matin lorsqu'on a lâché prise et l'on s'est réveillé avec dans la poche, un nom et une adresse, on a un petit sourire.

Paris fait le show. Les Ivoiriens y apportent leur griffe, le made in Côte d'Ivoire. Autour de la dame de ferraille, nous sommes présents avec nos cultes, nos commerces, nos entreprises, nos restaurants, nos dancings et pourquoi pas bientôt nos administrations, nos services sociaux et...

Comme d'autres avant nous, les éléphants de Côte d'Ivoire marquent leur territoire. Fort de notre passé, nous construisons notre futur avec foi et conviction. Nous sur la bonne pente. Qui vivra verra.

Victor ACHY

RESTAURANT

ABIDJAN ZONE 4

38 rue de Montreuil
 75011 PARIS
 Métro Faidherbes

RESTAURANT

LE MAQUIS

Spécialités ivoiriennes

28 rue de Malte
 75011 PARIS
 Tel: 01 47 00 58 34
 Métro Oberkampf

AVIS ET COMMUNIQUE

L'équipe du KPAKPATO adresse ses remerciements à

Maître Michel TANHA

Avocat au Barreau de Paris
 Docteur en Droit
 60 rue Caumartin
 75009 PARIS
 Tel: 01 49 70 02 02
 Fax: 01 49 70 13 14

Félicitations à

Geneviève et Mathieu

qui convolent en nocce ce samedi
 28 juin 1997 à la Mairie de Sèvres
 (Hauts de Seine)

Les gasoils
à Paris

Samedi 5 juillet 1997

La nuit du Zougrou avec

**les salopards
 les Poussins Chocs
 Didier BILÉ
 ZIKÉ**

à la salle LSC
 144 avenue Pr. Wilson
 La Plaine St Denis

Samedi 26 juillet 1997

Luckson PADAUD
 en live

avec les frères SEHIA
 aux salons Wilson
 139 avenue Pr. Wilson
 93210 Plaine St Denis

LE KALAKOUTA (Bières et convivialité)

120 boulevard Magenta
 75010 PARIS
 Métro Gare du Nord